

Soutien aux commerces de SJTN via l'aspect immobilier ; interpellation introduite par M. Rudolph Alexandre, Conseiller communal.

SJTN est depuis toujours une commune de commerces.

En tant qu'habitant de la commune, je suis très heureux de pouvoir profiter de la diversité de ses commerçants et surtout de leur caractère de proximité. Quel bonheur d'avoir sous la main un tailleur, un boucher ou un réparateur de téléphone.

Mon collègue Pascal Lemaire vous interpelle en octobre 2022 sur l'avenir des commerces de Saint-Josse. Aujourd'hui je voudrais vous interpellier sur le soutien que la commune pourrait apporter aux activités commerciales, par l'aspect immobilier. En dehors de logements, je pense que la commune possède aussi plusieurs immeubles et locaux commerciaux. Voici donc mes questions:

1. De combien de commerces ou surfaces horeca la commune est-elle propriétaire?
2. Quels sont les types d'activité qui y ont lieu et comment veille-t-on à la diversité de celles-ci?
3. Quelles sont les conditions d'exploitation imposées par la commune?
4. Beaucoup d'artisans ou d'indépendants sont à la recherche de locaux pour leurs activités. Comment est-ce que la commune pourrait jouer un rôle pour aider ceux-ci?



Rudolph ALEXANDRE

Conseiller communal ECOLO / GROEN